



Communiqué de presse

5 nouveaux incidents recensés la semaine dernière au centre de tri de Millau : le SYDOM appelle à la vigilance

Le centre de tri ECOTRI, à Millau, a recensé cinq nouveaux incidents ces derniers jours (1 par jour), provoqués par des erreurs de tri, probablement des batteries et des bouteilles de protoxyde d'azote retrouvées de plus en plus fréquemment sur la chaîne de tri ! Ces déchets dangereux ont entraîné des départs de feu et des explosions, rapidement maîtrisés grâce à l'intervention des équipes sur place et à l'efficacité du dispositif de sécurité incendie. Aucune dégradation matérielle n'a été constatée.

En octobre dernier, un exercice d'évacuation avait été organisé en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Une vingtaine de salariés avaient alors participé à cette simulation destinée à tester les protocoles de sécurité du site.

Le SYDOM rappelle que chaque erreur de tri aussi minime soit-elle, peut engendrer des conséquences graves : incendies, explosions, mise en danger du personnel, mais aussi des coûts importants de maintenance et de réparation non négligeables.

Pour rappel, seuls les emballages et les papiers doivent être déposés dans le sac jaune. Il est essentiel de différencier les emballages des objets puisque **ces derniers sont souvent à l'origine de ces incidents constatés au centre de tri**.

Certains déchets sont particulièrement dangereux :

- Déchets inflammables ou explosifs (batteries au lithium, piles, appareils électroménagers, ampoules, téléphones, bonbonnes de gaz, cartouches ou bonbonnes de protoxyde d'azote...) ;
- Objets métalliques et déchets tranchants (couteaux, outils, pièces mécaniques...) ;
- Produits chimiques (flacons d'acide, solvants, décapants, produits de bricolage...).

C'est pourquoi nous appelons chacun à faire preuve de vigilance et de responsabilité lors du geste de tri afin de garantir la sécurité des agents et le bon fonctionnement de cet équipement public en charge du tri des emballages, de tous les Aveyronnais.

Afin de mieux comprendre les risques liés à un tri mal effectué, le SYDOM propose des visites gratuites du centre de tri, organisées les mercredis et jeudis sur inscription.

Contact presse :

Annabel GIROU – 06 75 36 21 54 – 05 65 68 34 49 - annabel.girou@sydom-aveyron.com



Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

214 Avenue de Rodez 12450 Luc-la-Primaube - contact@sydom-aveyron.com - 05 65 68 34 49